



# B.M.P. NEWS

**Lettre n° 99**

**Dec. 2009**

## Norme SEPA

Ce qui changera

Les impacts sur SAGE

Notre conseil

## Infos sociales :

Plafond sécu :

Augmentation au 01/01/2010

2885€ mensuel

Constante PLAFOSOC

Forfait social :

Augmentation au 01/01/2010

Part patronale : 4%

Taux patronal de la rubrique

Rubrique 6915 (ou autre)

DADS-U :

Pour les retardataires :

Pensez à planifier l'intervention



## **NORME SEPA : SAGE EST MAINTENANT COMPATIBLE**

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises cette nouvelle norme SEPA qui modifiera sensiblement la gestion des moyens de paiements en Europe et plus particulièrement en France.

Sans vouloir re-développer son mode de fonctionnement ni son calendrier de mise en place, nous avons souhaité vous rappeler, en quelques mots, les impacts que cela produira sur vos habitudes et votre système de gestion.

### CE QUI CHANGERA :

- Les traites et LCR, qui sont des modes de paiements franco-français disparaîtront définitivement en même temps que le protocole Etebac en novembre 2011. Elles seront vraisemblablement remplacées par les virements domestiques (SDD).
- Le format et le mode de transport des fichiers bancaires sont radicalement modifiés. Tous les logiciels de communication bancaire sont donc à remettre en cause.

### IMPACT SUR VOTRE SYSTEME :

#### **Vous disposez de Sage L30 ou L100 :**

Si vous possédez le logiciel "Moyens de paiements" et/ou "Telbac", vous pourrez faire évoluer vos logiciels dans les dernières versions de "Moyens de paiements Pack" et/ou "Telbics" V16 qui supportent dès aujourd'hui cette norme.

#### **Vous disposez de Sage Intégrale :**

Ce logiciel ne sera jamais compatible SEPA. Vous devez donc, soit acquérir un outil Sage de communication bancaire "Banque paiement 1000" qui saura convertir vos fichiers Etebac à la norme SEPA puis les adresser aux banques via le protocole Ebics.

#### **Vous disposez de Sage L1000 :**

Vous pourrez réaliser vos communications bancaires à la norme SEPA en utilisant le module "Banque paiement 1000" (qui s'intègre parfaitement aux autres applications Sage 1000) et qui disposera du protocole EBICS fin décembre 2009.

#### **Vous utilisez un outil de communication bancaire :**

Dans ce cas, vous devrez vous adresser à votre prestataire pour vérifier que votre solution saura s'adapter, ou acquérir le module Sage correspondant à votre gamme (L100 ou L1000) pour une intégration parfaite et une suppression des doubles saisies.

### NOTRE CONSEIL :

Comme lors des échéances importantes que nous avons connues durant ces dernières années (an 2000, euro, IAS/IFRS), nous vous conseillerons fortement de ne pas attendre le dernier moment pour valider avec vos différents prestataires les impacts et conséquences de cette modification majeure des modes de paiements.

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire

A bientôt.

L'équipe BMP GESTION